



3^e correction du Rhône,
sécurité pour le futur

rhone.vs N°6

Magazine d'information sur la 3^e correction du Rhône

juin 2004



Département des transports, de l'équipement et de l'environnement
Service des routes et des cours d'eau

Departement für Verkehr, Bau und Umwelt
Dienststelle für Strassen- und Flussbau

CANTON DU VALAIS
KANTON WALLIS

Les travaux en cours et à venir

UN DOCUMENT ESSENTIEL

La carte indiquant les dangers que présente le Rhône à l'heure actuelle est désormais établie.

Elle montre clairement que 14 000 hectares de la plaine valaisanne et vaudoise, et tous les investissements qui y ont été réalisés, sont menacés en cas de crues importantes. La 3^e correction du Rhône est nécessaire.

Parallèlement à la réalisation de travaux garantissant une protection sur le long terme, nous devons éviter de construire des habitations, ou des infrastructures, qui augmenteraient encore les dommages en cas de crue, ou créeraient des entraves supplémentaires aux travaux de sécurisation.

C'est pourquoi il est utile de réglementer l'implantation de constructions en zones dangereuses, et de définir un «espace Rhône» à l'intérieur duquel il n'est pas judicieux de construire (voir en page 3).

En termes de partenariat, le Conseil de Pilotage* de la 3^e correction est renforcé depuis le mois d'avril grâce à une consolidation de la collaboration avec le canton de Vaud, et l'accueil de nouveaux partenaires.

Cette coopération s'inscrit dans le prolongement de la volonté d'ouverture et d'échange souhaitée par le Grand Conseil, lors de l'approbation des principes du projet.

La rédaction

* Le Conseil de Pilotage (COPIL) est la plus haute instance du projet. Organe du Gouvernement, il est présidé par le conseiller d'Etat Jean-Jacques Rey-Bellet et rassemble notamment onze services cantonaux et l'Office fédéral des eaux et de la géologie.

Du Léman à la vallée de Conches, un fleuve en mauvais état

Dans le Bas-Valais, quatre millions et demi de francs ont été investis l'hiver dernier pour les travaux de consolidation des berges les plus urgents. Près de la moitié de cette somme (deux millions) a été consacrée à remettre en état les secteurs mis à mal par la crue d'octobre 2000, sur les communes de Vouvry et de Port-Valais.

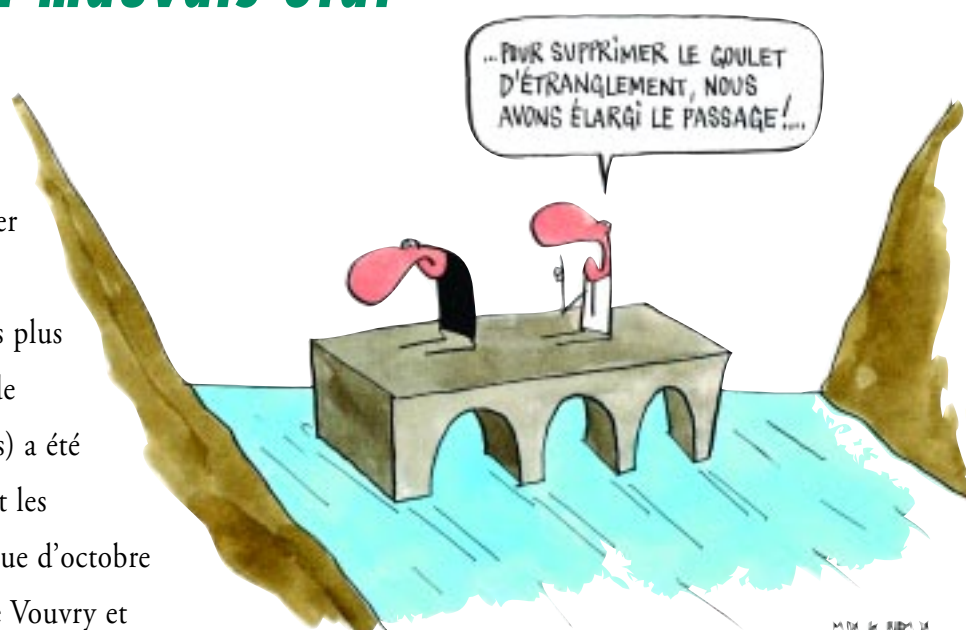
Dans cette région, le gros de la remise en état des berges est désormais achevé. Les Vaudois sont également déjà intervenus sur les rives chablaisiennes de leur territoire.

Ces améliorations n'empêchent pas encore les débordements du Rhône, mais elles protègent les habitants et les biens d'un phénomène dangereux: la rupture de digues.

D'autres interventions de consolidation ont eu lieu sur les communes de Riddes, Martigny, Saint-Maurice, Massongex et Collombey-Muraz. Elles ont consisté, comme souvent, à placer d'imposants blocs devant les digues existantes afin de les protéger de l'érosion.

L'achèvement complet de la remise en état du secteur bas-valaisan est prévu pour la fin de cette année, durant la période des basses eaux.

Dans le Haut-Valais, la région d'Obergesteln, touchée lors des dernières crues, reste particulièrement vulnérable. Les travaux y sont prévus dès la fin de l'hiver prochain, délai nécessaire pour élaborer une solution durable qui garantira une sécurité sur le long terme. Trois millions seront ainsi affectés à la réfection d'un tronçon d'un kilomètre et demi, principalement en amont du village. Le Rhône y sera sécurisé par un élargissement ainsi que par la suppression du goulet d'étranglement sous le pont qui enjambe le fleuve.



Obergesteln, 8 avril 2004. Ici, à une dizaine de kilomètres de sa source, le Rhône n'est pas encore un large fleuve, mais il représente une réelle menace. Ses débordements, en 1987 et en 1993, ont durement touché le village. Le fleuve doit y être sécurisé au plus vite. Quant aux travaux prioritaires de protection des grandes agglomérations, en aval, ils seront réalisés dès l'hiver 2005: ces ouvrages, plus complexes, nécessitent des études plus poussées.



Vers une concertation intercommunale



Michel Schwéry, 58 ans,
président de la Fédération des Communes Valaisannes

**«Protéger oui, mais en engageant
des frais proportionnés.»**

Michel Schwéry est président de la Fédération des communes valaisannes et de Saint-Léonard. Sa commune participe à la démarche pilote avec Sierre-Région, un regroupement qui associe les communes riveraines du fleuve, de Sierre à Sion, et les partenaires de cette région. Quel premier bilan tire-t-il de l'expérience? Interview.

> Une concertation intercommunale pour cette 3^e correction est-elle une bonne chose?

» Certainement. Il y a septante communes le long du fleuve et beaucoup de partenaires: les associations, les paysans, les pêcheurs, le tourisme. Si on veut bien comprendre tous les avis et tous les besoins, c'est beaucoup plus facile de regrouper ces communes et ces associations. Nous pourrions ainsi former une dizaine d'entités. Le projet pilote Sierre-Région voulait tester ce type de fonctionnement et ça a bien marché; les travaux ont débouché sur une charte.

Je suis convaincu des bienfaits de cette concertation et du partenariat. Et je n'oublie jamais non plus qu'il ne faut pas vaincre, mais convaincre.

> Comment percevez-vous la 3^e correction?

» J'y suis favorable, mais pas à n'importe quel prix. Après les graves débordements de ces dernières années, en 1987, 1993 et 2000, il est incontestablement nécessaire de protéger la vie des gens.

D'un autre côté, je ne souhaite pas que la protection des biens nous coûte trois fois plus cher que les dégâts qu'occasionnerait un débordement! Pas de disproportion entre les besoins et les coûts. Protéger oui, mais en engageant des frais proportionnés.

> De quelle manière les communes doivent-elles s'impliquer dans ce projet?

» Financièrement, le moins possible. Les communes sont toujours sous pression financière. Le fleuve est cantonal, c'est donc au canton de payer ces travaux, et à la Confédération. Je suis pour une participation minimale des communes à ce projet. En revanche, elles doivent continuer à entretenir les berges et à entreprendre les travaux courants, comme elles l'ont fait jusqu'à aujourd'hui. Pour le reste, je pense qu'elles voient cette 3^e correction de manière positive.

Le Rhône sur les écrans du Restoroute

Dès le 28 juin, au Restoroute du Grand-Saint-Bernard, à Martigny, nous vous invitons à mieux faire la connaissance du Rhône d'hier, d'aujourd'hui et de demain.

Un tour d'horizon d'une des conditions essentielles de l'avenir économique du canton y est présenté.

Films, diaporamas et supports didactiques y racontent la précaire sécurité de la plaine, et indiquent les solutions de correction du fleuve permettant de protéger au mieux les personnes et les biens dans un espace menacé.

A voir jusqu'à la fin juillet.



Inondation de la plaine du Rhône, Charrat-Fully, 1948.



2^e correction, mise en place de blocs de protection de la berge.



Aujourd'hui, la sécurité de la plaine est précaire.

S'éloigner du fleuve pour s'en protéger

Dangers du Rhône: la carte est dressée

La carte indicative des dangers que présente le Rhône a été établie. Elle montre clairement où se trouvent les zones à risques le long du fleuve, et où l'on n'a rien à en craindre. Son but: faire connaître le danger pour mieux s'en protéger en attendant la fin de la 3^e correction.

La carte indicative des dangers du Rhône met en évidence les surfaces qui pourraient être inondées, par débordement ou rupture de digues, en cas de crue centennale* ou supérieure.

Elle concerne l'ensemble de la plaine et montre que les surfaces menacées par de telles crues sont énormes. Près de 14 000 hectares de la plaine (valaisanne et vaudoise) – précisément là où l'on a principalement construit nos habitations et nos industries depuis un siècle – pourraient être inondés.

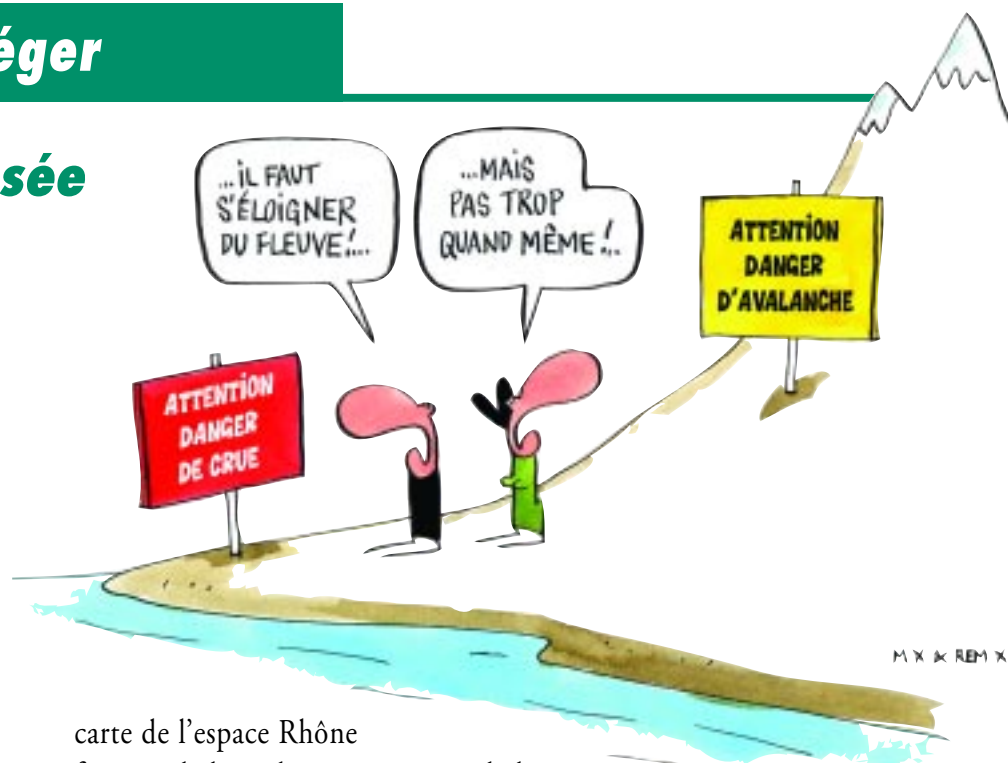
Dans ces zones de danger, on analysera différentes possibilités de réglementation de construction, afin d'éviter une augmentation des dommages en cas d'inondation.

Lors des deux corrections précédentes, le fleuve a été endigué de telle manière que le niveau de ses eaux se situe aujourd'hui au-dessus de celui de la plaine. Il semble maintenant couler dans une longue gouttière surélevée dont quantité de tronçons peuvent céder sous la poussée des crues.

Se protéger du danger

Il est également utile de définir un «espace Rhône» à l'intérieur duquel il faudra éviter d'investir dans de nouvelles infrastructures qui empêcheraient la réalisation des futurs travaux. Cet espace est déjà, en très grande partie, situé hors des zones à bâtir.

Quant aux agglomérations et aux bâtiments existants, ils seront conservés et protégés. Ce document n'implique aucune expropriation. Il n'induit pas non plus une solution unique et rigide. Cette carte indicative des dangers et la



carte de l'espace Rhône

forment la base de ce qui est appelé le

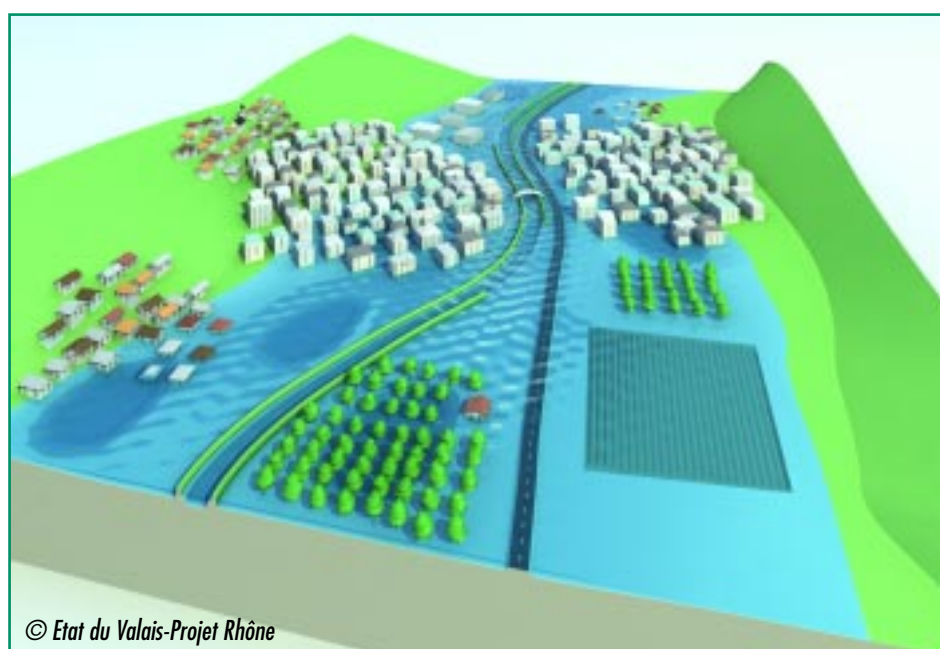
«plan sectoriel Rhône». Ce plan sera prochainement soumis pour consultation aux communes ainsi qu'aux services de l'Etat concernés. La carte sera ensuite adaptée avant d'être définitivement approuvée par le Conseil d'Etat.

* Crue centennale: crue pouvant survenir, statistiquement, une fois en moyenne sur une durée de cent ans (ressemblant à la crue d'octobre 2000, voire plus importante).

Les affluents aussi

Les cours d'eau latéraux du Rhône présentent également des risques. Les communes auxquelles ils appartiennent sont appuyées par le canton pour gérer les crues, techniquement et financièrement. Une trentaine d'entre elles possèdent déjà leur carte des dangers «eau». Quarante autres sont en train de l'établir. Dès 2010, l'ensemble du canton sera couvert. Ce délai, qui peut sembler considérable, s'explique par la complexité des problèmes et la longueur du réseau des affluents: 5'000 kilomètres de cours d'eau!

L'espace menacé aujourd'hui: La moitié des digues peut céder



La carte des dangers du Rhône indique les surfaces qui pourraient être inondées en cas de crues importantes. L'état des digues le long du fleuve est tel que la moitié d'entre elles peut céder avant que le fleuve ne déborde. Les grosses agglomérations, ainsi que 14 000 hectares de surface, pourraient être touchés. Quant aux dégâts potentiels, ils sont estimés à plus de dix milliards pour la totalité du fleuve valaisan et vaudois.

Un espace pour se protéger: Laisser de la place pour toutes les solutions



Les solutions pour nous protéger du fleuve existent et se trouvent tout au long de son cours. La meilleure manière de nous garantir cette protection sur le long terme est de réserver aujourd'hui, sur la rive gauche comme sur la rive droite, l'espace le plus adéquat pour effectuer les travaux à venir. Conformément aux bases légales, il y sera désormais interdit de bâtir, ce qui ne modifie que peu la réglementation actuelle puisque la majeure partie de ces surfaces se trouve déjà hors zone à bâtir. Dans cet espace, la portion effective de terrain qui devra être consacrée au fleuve sera précisée, une fois les solutions définitives choisies.



Vos questions à rhone.vs



Tony Arborino, chef de projet, répond aux questions posées à la rédaction.

> Quelles sont vos relations avec le monde agricole?

» Elles sont actives et multiples. Notre but est de mieux protéger la plaine, donc l'agriculture, contre les crues du Rhône. Il est aussi d'améliorer la gestion de la nappe phréatique. L'agriculture est fortement impliquée dans le projet, notamment via son service cantonal et la Chambre valaisanne. Un spécialiste de l'agriculture fait également partie de l'équipe du projet. Enfin, une importante étude est en cours pour connaître les besoins des agriculteurs et les contributions possibles du projet à une agriculture durable.

> Dois-je prévoir de quitter prochainement ma maison pour permettre des élargissements?

» Non. Le but du projet est de protéger les habitations en particulier et non de les détruire. Mais il est important, lors de nouvelles constructions ou d'aménagements de nouvelles zones à bâtir, de tenir compte de l'espace à réserver au fleuve.

> Pourquoi ne pas faire Hydro-Rhône?

» La 3^e correction du Rhône poursuit des objectifs multiples. Même si ceux-ci ne sont pas expressément orientés dans le sens d'Hydro-Rhône, le projet doit permettre de conserver, autant que possible, le potentiel de production énergétique du fleuve. Dans certains secteurs qui s'y prêtent, des synergies entre le projet et la production hydroélectrique pourront faire l'objet d'études spécifiques.



Témoignages: ils parlent de leur fleuve...



Jean-Luc Bourban,
médecin, Fully

«Ma maison est située à 150 mètres du fleuve et j'ai déjà connu trois crues, en 1987, 1993 et 2000. Je savais que je construisais en zone inondable et j'ai pris le parti de vivre dans une certaine insécurité, comme tous ceux qui habitent en plaine. De mon salon, en automne en particulier, j'observe la couleur des eaux du fleuve. Si elles deviennent brunes, charrient des troncs, je préviens la commune et déménage mes affaires aux étages supérieurs!

Aujourd'hui, je pense qu'il est important de rendre au fleuve une partie de l'espace qu'on lui a abusivement emprunté. La 3^e correction va trop lentement: trente ans, c'est trop long. On met beaucoup d'argent pour les routes et pas assez pour le Rhône. Cette correction doit être accélérée, car le développement économique du canton en dépend. Pas un industriel ne viendra s'installer ici et mettre en péril ses investissements tant que la plaine ne sera pas sécurisée.»



Laurence Revey,
auteur, compositeur, interprète,
Sierre

«J'aime profondément l'eau, le son que l'eau produit, les torrents et les étangs. «In ma vouè», c'est le titre d'une chanson en patois de mon prochain album qui sort au début 2005. Elle parle d'eau notamment. Si je faisais une chanson sur le Rhône, elle serait dans le registre méditatif. Mon attachement à ce fleuve est très fort. Quand j'habitais Genève, je descendais, en pleine ville, au bord d'un Rhône resté sauvage à cet endroit-là.

Le Rhône, sa mystique, sa mythologie, je les ai découverts à Paris, en lisant Corinna Bille.

Si vous corrigez le Rhône, ne le domestiquez pas trop, n'y faites pas de parcs d'attractions. J'aime quand la main de l'homme n'est pas trop visible, qu'elle touche la nature avec humilité. Mon pire cauchemar? Le Rhône entouré de hautes digues goudronnées sur lesquelles on pourrait se promener sans se salir les chaussures.»



Wilhelm Meyer,
retraité, Tourtemagne

«Rien ne s'est fait ici lors de la 2^e correction du Rhône, mais je me suis beaucoup intéressé à ce qui s'est passé lors de la 1^{re}, à la fin du XIX^e siècle. Le village était opposé à ces travaux, car la construction de l'église et la correction de la rivière Turtmänna avaient vidé les caisses. Pour finir, c'est le canton et les CFF, qui voulaient construire le chemin de fer, qui avaient payé le plus gros des ouvrages. Notre part pour cette 1^{re} correction, nous avons fini de la rembourser en 1941!

Le Rhône, ici, c'est un ennemi, car il a fait des dégâts. Depuis une vingtaine d'années, il est plus menaçant en automne. Pour la 3^e correction, je suis d'accord que la commune de Tourtemagne donne du terrain pour l'élargissement du fleuve, une trentaine de mètres de largeur du côté nord. Mais je ne suis pas d'accord qu'elle cède du terrain qui servirait d'espace inondable.»

rhone.vs paraît deux fois par an

Je commande gratuitement

Le(s) numéro(s) ☐ 1 ☐ 2 ☐ 3 ☐ 4 ☐ 5 ☐ 6 de **rhone.vs**

Préciser le nombre d'exemplaires de chaque numéro: _____

Nom et prénom: _____

Adresse complète: _____

rhone.vs est distribué à tous les ménages valaisans.

Si vous habitez hors canton, abonnez-vous en remplissant le bulletin ci-dessous

Je m'abonne gratuitement à rhone.vs

Nombre d'exemplaires: _____

Nom et prénom: _____

Adresse complète (hors canton): _____

A envoyer à: DTEE, Projet Rhône
CP 478, Av. de France, 1951 Sion

Votre avis...

La 3^e correction du Rhône n'est pas l'affaire des seuls techniciens. Elle doit tenir compte de tous les avis, du vôtre en particulier. C'est en cherchant des solutions communes que nous arriverons à atteindre des objectifs durables et satisfaisants. Pour participer à notre démarche:

- Faites-nous connaître votre opinion sur la manière dont vous percevez ce futur aménagement.
- Posez-nous vos questions.
- Aidez-nous en nous envoyant vos photos et documents sur le Rhône (si possible de bonne qualité et commentés), en particulier sur ses précédentes corrections.

DTEE - Service des routes et des cours d'eau - Projet Rhône, Tony Arborino
CP 478 - Avenue de France - 1951 Sion
rhone@admin.vs.ch - www.vs.ch/rhone.vs